



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des finances et contributions
Office du personnel de l'Etat

Service d'évaluation des fonctions

DEFINITION DE FONCTION-TYPE

Date d'établissement

21.11.2001

Date de révision

Date de mise en
application

1.1.2002

1. Dénomination de la fonction

Infirmier spécialiste clinique-infirmière spécialiste clinique

Code fonction

7.01.031

2. But de la fonction

3. Description de la fonction

La description est en cours d'élaboration

Critères	Formation professionnelle	Expérience professionnelle	Efforts intellectuels	Efforts physiques	Responsabilité	Classification
Niveaux	L	C	J	A	I	Cl. max. 19
Points	50	10	57	5	59	Total 181